

# LE DEVELOPPEMENT LOCAL : C'EST AUSSI L'ACTION MENEES AU QUOTIDIEN POUR CONSERVER LES EMPLOIS EXISTANTS

L'exemple que nous vous présentons dans ce numéro est celui du Comité d'Etablissement de THOMSON-CSF à Saint Egrève près de Grenoble.

Son action pourrait être résumée ainsi :

Sauver les emplois en proposant des diversifications crédibles.

## AOÛT 1987 :

Dans le cadre d'un plan social touchant l'ensemble de la Société THOMSON CSF, le Comité d'Etablissement de Saint Egrève (près de Grenoble) fait appel à un expert comptable dans le cadre de la procédure légale de consultation du Comité d'Entreprise. Dans cet établissement, le projet de licenciement touche 70 personnes appartenant à l'unité TDO (Tubes et Dispositifs Optoélectroniques) qui fabrique des matériels haute technologie à usage militaire et professionnel.

Le plan social fait suite à une première vague de licenciements en 1985 sur la base du volontariat; Il fait suite également à un redéploiement des activités de THOMSON CSF ayant abouti au transfert de certaines fabrications historiquement rattachées au site de Saint Egrève.

Les arguments développés par la Direction dans ce plan social sont de deux ordres :

- difficultés commerciales dues à la concurrence internationale (en particulier japonaise) ;
- pertes financières engendrées par l'unité TDO et nécessité de parvenir rapidement à un équilibre d'exploitation. Ce retour à l'équilibre est prévu dans un plan à moyen terme (PMT) pour l'année 1989.

### **SEPTEMBRE 1987 :**

L'expert comptable rend son rapport au Comité d'Etablissement. Il analyse systématiquement les données du PMT et pose certaines questions sur la cohérence des objectifs posés, compte tenu des évolutions réelles constatées.

Il pose également un certain nombre de réserves sur le calcul du déficit de l'unité de production, compte tenu des mécanismes d'affectation de charges sur lesquelles TDO n'a aucune prise (siège, service commercial, frais et produits financiers, amortissements, provisions).

### **OCTOBRE 1987 :**

A partir du travail de l'expert comptable, la section CFDT de l'unité TDO acquiert la certitude que l'objectif d'équilibre financier de TDO pour 1989 est irréaliste. Cet équilibre est possible à plus long terme à condition d'engager avec détermination des actions de développement et de diversification de l'activité.

Le Comité d'Entreprise décide d'adhérer à CEFORE pour assurer le suivi du "tableau de bord" élaboré par l'expert comptable.

### **OCTOBRE 1987/AOUT 1988**

Pendant cette période une demi douzaine de militants travaillent à la constitution d'un dossier intitulé "La survie de TDO ou comment sauver 300 emplois".

Ce dossier permettra d'engager une action de grande envergure auprès des partenaires sociaux, politiques et économiques afin de prévenir le risque d'un arrêt d'activité de l'unité TDO.

Environ 300 heures de travail étalées sur 10 mois pour aboutir à un document de 60 pages, écrit dans un style clair et direct, dans une présentation agréable (traitement de texte, graphiques, caractères d'imprimerie variés, imprimante laser), qui réussit à vulgariser les données techniques tout en restant très professionnel sur les informations.

Ce document a été entièrement réalisé par les militants. CEFORE n'est intervenu qu'à titre de consultant dans la mise en forme de l'argumentaire à développer en appui au dossier.

Ce dossier a été diffusé auprès des salariés de TDO qui ont pu l'acheter moyennant le paiement symbolique d'une heure ou deux de salaire. Environ 1/3 du personnel (70 personnes) a accepté ; la somme ainsi récupérée (environ 7 000 francs) a servi à payer le tirage ainsi que quelques frais de déplacement.

### **LE CONTENU DU DOSSIER**

Il s'ouvre sur une présentation rapide des enjeux : TDO c'est quoi ? - le risque de suppression de 295 emplois - Comment sauver ces emplois ? - Six projets pour un avenir.

L'argument principal est une contestation de la stratégie de la direction, basée sur une analyse strictement financière (abandon des secteurs à faible marge). Les auteurs du dossier pensent au contraire que le maintien de l'activité passe par une diversification commerciale et un accroissement du chiffre d'affaires. C'est en ce sens que les 6 projets sont présentés.

Le dossier analyse toutes ces questions, affirmations et propositions dans 6 chapitres. Nous n'entrerons pas ici dans le détail. Si ce document vous intéresse, nous pouvons vous mettre en relation avec ses auteurs.

### **SEPTEMBRE 1988 - DECEMBRE 1988**

Pendant cette période, le dossier a été envoyé à l'ensemble des partenaires sociaux, économiques et politiques concernés par l'activité de l'unité de production TDO :

- la direction de THOMSON CSF, ou plutôt les divers échelons de la hiérarchie, Directeur du site, Directeur de la société, de la branche, Directeur Général, PDG.

Ils se sont tous positionnés officiellement, chacun à leur tour. Le dossier a été reconnu comme crédible et la démarche intéressante. Une fin de non recevoir a cependant été opposée à la remise en cause de l'équilibre d'exploitation pour 1989, qui reste la stratégie officielle de la société.

En fait, l'impact de l'action menée s'est rapidement fait sentir sur plusieurs points :

- . Un déficit est autorisé pour 1989.
- . Des "ballons d'essais", précédés d'une étude marketing, ont été lancés sur des applications diversifiées de certains produits.
- . Le budget "études" a été maintenu.
- . Le budget "investissement" a été doublé.

Il semble que les remous occasionnés par le dossier ait eu pour conséquence à l'intérieur du Groupe THOMSON, de faire connaître une unité dont personne ne se souciait auparavant.

- Les "politiques" ont tous joué le jeu, favorablement impressionnés par la démarche. 70 dossiers ont été envoyés et environ 30 élus ont été rencontrés. Ils ont tous accepté d'intervenir à leur niveau de responsabilité.

Des contacts ont été établis et sont encore en cours avec le Ministère de la Défense ainsi que le Ministère de l'Industrie.

- Les institutions représentatives locales et régionales ont également répondu favorablement à la démarche.

Le Conseil Général, ainsi que le Conseil Régional se sont déclarés prêts à servir d'intermédiaire auprès des PMI susceptibles de travailler sur des produits de diversification de TDO. Des possibilités de financement ont été évoquées sur des montages du type THOMSON/PMI/Université.

- Les médias ont correctement répercuté l'action des militants de TDO : une conférence de presse a été relayée par les radios nationales émettant localement. Le Dauphiné Libéré a fait paraître un article, ainsi que des communiqués de presse. Le Monde Rhône Alpes a publié un article intéressant et bien documenté.

### JANVIER 1989 : LE BILAN :

Notons tout d'abord que l'action entreprise n'a pas fait l'unanimité dans le milieu syndical. Le titre de l'article du journal Le Monde (La stratégie "marketing" de la CFDT), pose à certains le problème de savoir jusqu'où peut aller la défense des salariés. Il est vrai que la situation est ici plus nuancée puisqu'il s'agit de se battre à l'intérieur d'un groupe. Cette situation s'apparente, à une autre échelle, à celle des salariés de Gillette Annecy, au sein de la multinationale.

Lors des dernières élections de représentants du personnel en janvier dernier, la CFDT de TDO a dressé un bilan de l'impact du dossier :

- THOMSON a du se responsabiliser sur sa stratégie vis à vis de TDO.
- Des inflexions ont été données aux objectifs antérieurs et des "ballons d'oxygène" ont été accordés.
- L'appel à la diversification semble avoir été entendu.

Concernant les 6 propositions concrètes du dossier sur des projets d'avenir, 2 ont été suivies d'avancées concrètes :

. accroissement du pourcentage de commande accordé à THOMSON pour les panneaux à plasma destinés à la Gendarmerie (l'autre fournisseur est japonais).

. mise à l'étude de l'intégration des panneaux à plasma TDO dans les réseaux de télécommunication de l'armée de terre (de préférence à une technologie américaine)

Les autres propositions restent à mettre en oeuvre, si THOMSON et les partenaires concernés acceptent de s'y engager. Parmi ces projets, deux concernent les Jeux Olympiques d'Albertville :

. équipement des terminaux télématiques des salles de presse avec des panneaux à plasma fabriqués par TDO.

. Fabrication d'écrans géants de télévision (plusieurs dizaines de m<sup>2</sup>), en association avec des PMI de la région, pour le suivi des épreuves sur les sites olympiques.

Les deux dernières propositions concernent l'infographie, c'est à dire la restitution sur papier des images d'ordinateurs. Cette technologie utilise en effet des Tubes à Rayons Cathodiques et pourrait donc constituer une diversification commerciale pour TDO.